

ERRATUM

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER

OBJET : PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATION - ADOPTION

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné aux contribuables de la Municipalité que le programme triennal des immobilisations sera reporté pour adoption lors d'une assemblée spéciale qui sera tenue, **lundi, le 22 janvier 2024 à 19 h 30.** La séance sera enregistrée et sera disponible sur le site Internet de la municipalité dans les meilleurs délais.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le programme triennal des immobilisations.

Nous vous rappelons que vous pouvez faire parvenir vos questions pour le Conseil par courriel à l'adresse suivante : greffier@stcyrille.qc.ca ou par la poste au 4055, rue Principale, Saint-Cyrille-de-Wendover (QC) J1Z 1C8.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover,
Ce 6 décembre 2023.

Louise Sista
Directrice générale, greffière trésorière